

Lancement des travaux de réfection de la piste de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta,

Conférence de presse lundi 31 janvier 2022



Contact presse

Sidonie Ganatchian, directrice communication et marketing CCI-NC
Tél. : 24 31 48 / 77 45 78 - s.ganatchian@cci.nc

SOMMAIRE

1/ Pourquoi ce projet ?	3
2/ Budgets et financements	4
3/ Un chantier organisé pour limiter l'impact sur l'exploitation	4
4/ La CCI-NC, exploitant de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta	6

Les chiffres clés

- **1 milliard de francs CFP** (dont 780 millions de francs CFP de travaux).
- Longueur de la piste : **3 250 mètres**.
- Largeur totale de la piste hors accotements : **45 mètres**.
- Largeur resurfacée : **30 mètres**.
- Pendant les travaux, une piste de **1 800 m** sera conservée accessible pour les déroutements de vols domestiques, évacuations sanitaires et vols militaires urgents.
- Plus de **200 salariés** mobilisés.

À compter de la mi-février 2022, la Chambre de commerce et d'industrie, exploitant de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, va procéder à des travaux d'engergure pour la réfection de sa piste d'atterrissage. Un budget d'1 milliard de francs CFP qui contribueront à la relance économique du secteur du BTP, particulièrement impacté par la crise, en ce début d'année 2022.

Ces travaux règlementaires, initialement planifiés en 2021, ont été retardés du fait de la crise sanitaire, qui a entraîné des difficultés de financement. Afin de minimiser leur impact sur l'exploitation, ils ont été segmentés en plusieurs tronçons afin de tenir compte des programmes de vols.

1/ Pourquoi ce projet ?

Un entretien nécessaire

- Les travaux de réfection de piste répondent à des normes règlementaires internationales : la durée de vie d'une chaussée aéroportuaire est de 15 à 20 ans.
- La dernière réfection de la piste de Tontouta remonte à 2004.
- Bien que le niveau de sécurité actuel soit évidemment élevé et garanti, les risques liés à une chaussée vieillissante tels que départ de matériaux, graviers, nids de poule et déformations de chaussée, nécessitent des interventions plus fréquentes.
- Les travaux comprennent ainsi l'extension des raquettes de retournement.
- Le système de drainage des aires aéronautiques, d'origine (1958), nécessite aussi la reprise de certaines canalisations.

Pourquoi maintenant ?

Initialement prévu de mars à septembre 2021, le chantier a été repoussé du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, qui a entraîné des difficultés de financement.

En effet, de 566 000 passagers accueillis en 2019, le trafic est tombé à 166 000 passagers en 2020, soit une chute de 71 % et à 53 600 passagers en 2021, soit une chute de plus de 90 % par rapport à 2019.

Ce contexte de crise a contraint la CCI à réviser à la baisse son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), qui est ainsi passé de 5,3 milliards de FCFP à 2,1 milliards, priorisant les investissements essentiels, dont la réfection de la piste d'atterrissage.

L'impact de la crise Covid couplé à l'arrivée à terme du contrat de concession de l'aéroport confié à la CCI jusqu'en 2024, ne permettait pas à la Chambre de financer cet investissement sans l'intervention de l'État. En effet, les mécanismes des contrats de concession prévoient que les emprunts restants dus à la fin de la concession demeurent à la charge du gestionnaire sortant, qui perçoit alors une indemnité équivalente au capital restant dû des emprunts pour compenser cette charge. Le contrat qui lie la CCI-NC à l'État,

prévoyait que cette indemnité compensatoire soit plafonnée aux résultats de l'aéroport lors des 5 dernières années de concession. Ceux-ci étant de fait très impactés par la crise Covid, l'État a validé par décret, après des discussions menées avec la Direction générale de l'aviation civile à Paris, la modification de ce contrat. Ainsi, afin de permettre la réalisation de ce chantier, l'indemnité compensatoire sera plafonnée aux résultats des 5 dernières années avant la crise Covid.

Sont également prévus dans ce PPI, de nouvelles infrastructures en escale, l'extension du poste Inspection filtrage passagers bagage cabine, la digitalisation du parcours passagers, la réfection des sanitaires dans l'aérogare, ou encore du parvis.

La CCI, en tant qu'établissement public calédonien impliqué dans le développement économique du territoire, recherche dans sa gestion la même performance que dans le privé, mais au profit de l'intérêt général. Elle réinvestit ainsi tous les bénéfices perçus au sein de la plateforme dans le développement de cette dernière.

2/ Budgets et financements

- Budget de l'opération : **1 milliard de francs CFP** (dont 780 millions de francs CFP de travaux).
- Financement : 100 % CCI-NC, dont 90 % d'emprunt.

Des travaux qui vont redonner du souffle au secteur du BTP

Très attendus par le secteur du BTP sinistré, ces travaux feront intervenir une dizaine d'entreprises, dont le **Groupement Jean Lefebvre Pacifique (JLP)**, **Colas**, **SOGEA Pacifique**, **Menaouer**, **A2EP** et de nombreux autres prestataires locaux, transporteurs par exemple, soit **plus de 200 salariés sur site**.

3/ Un chantier organisé pour limiter l'impact sur l'exploitation

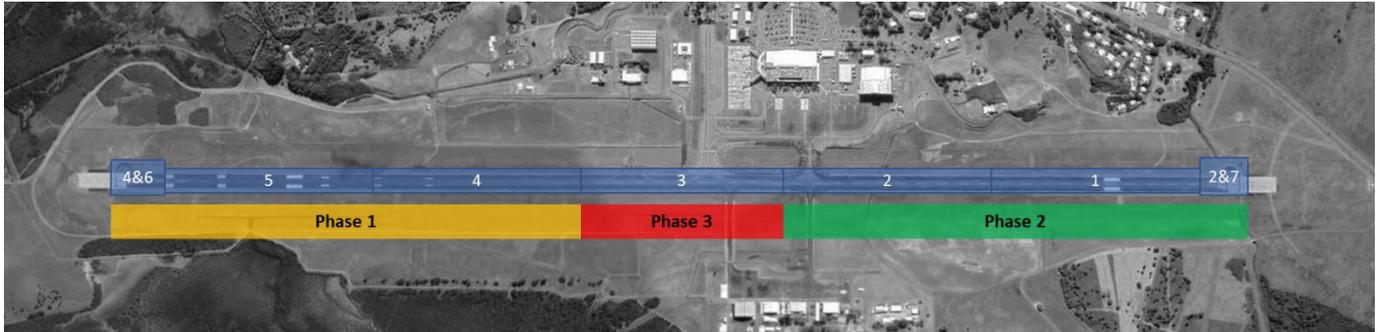
Bien qu'un peu plus élevée qu'en 2021, la faible activité de 2022 représente un avantage certain pour l'organisation de ces travaux.

Le planning a été élaboré en concertation avec les compagnies aériennes, pour que le programme des vols commerciaux soit le moins impacté possible. À l'exception d'un créneau de fermeture totale de 49 h, une piste de 1 800 mètres permettra de **maintenir même pendant les phases de chantier, une accessibilité aérienne minimale H24/ 7 jours sur 7**. Cela permettra notamment d'accueillir les **déroutements domestiques**, les **évacuations sanitaires** et les **vols militaires urgents**.

La piste sera en revanche fermée aux déroutements internationaux : les vols Qantas entre Sydney et Los Angeles ou Air New Zealand entre Auckland et Tokyo, devront utiliser en cas de besoin les terrains voisins (Nandi aux Fidji, Port Vila au Vanuatu ou Brisbane en Australie).

Planning des travaux :

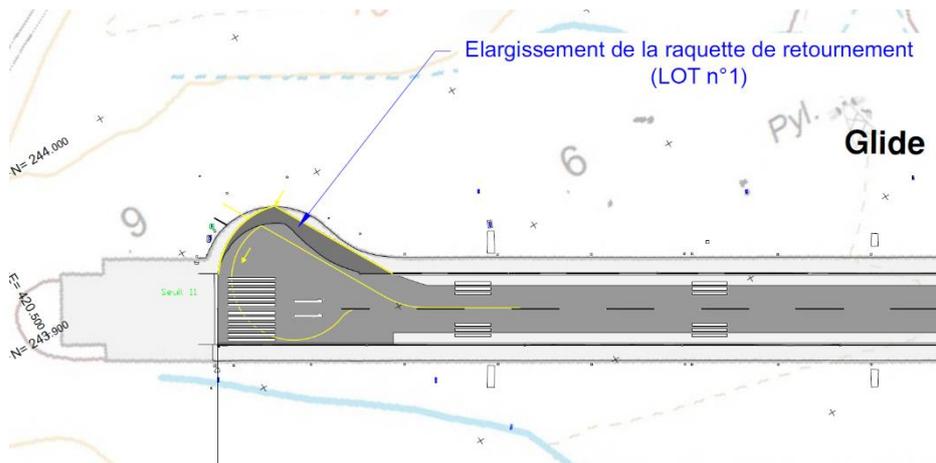
- 7 créneaux de 49 h, les mercredis et jeudis
- 6 créneaux de 24 h, les lundis
- 3 aléas, les lundis



Le planning prévisionnel

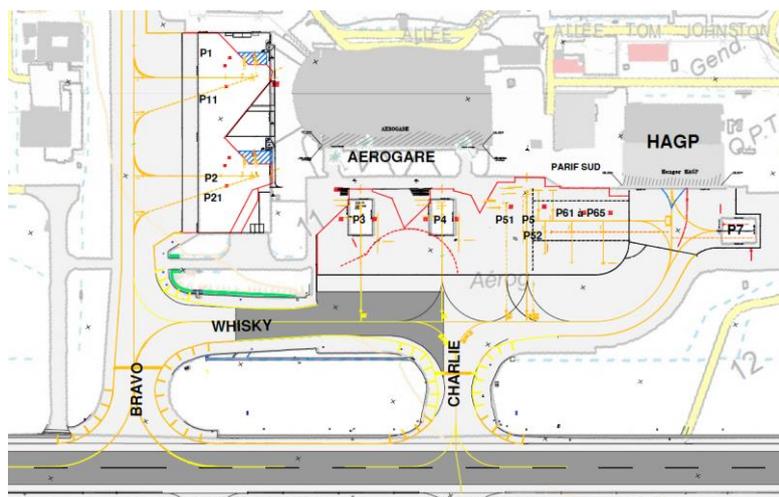
Phase 1 : 1^{er} semestre 2022

- Réfection des 30 mètres centraux de la piste (d'une largeur totale de 45 mètres).
- Élargissement des raquettes de retournement.
- Réalisation du chemisage des canalisations endommagées dans la bande de la piste au niveau du système hydraulique et de drainage.



2^e phase, 2nd semestre :

- Réfection du taxiway Whisky (voie de circulation parallèle à la piste face à P3 et P4).
- Changement du balisage lumineux sur Whisky et Charlie.



D'autres travaux prévus initialement ont été reportés à une date ultérieure (après 2024) en concertation avec la Direction générale de l'aviation civile pour des raisons budgétaires :

- Élargissement des accotements de la piste (surlageurs en bord de piste),
- Renforcement des regards autour de la piste pour augmenter leur résistance en cas de sortie de piste d'un avion,
- Élargissement de plusieurs congés de raccordement.

4/ La CCI-NC, exploitant de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta

Depuis 1968, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie est l'exploitant de la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta. Ses missions sont d'exploiter, entretenir, renouveler et développer l'ensemble des infrastructures publiques nécessaires au fonctionnement de la plateforme.

La CCI est également exploitante de l'aéroport domestique de Nouméa-Magenta. Elle assure l'exploitation ainsi que la gestion réglementaire, administrative et financière mais pas le développement des infrastructures qui restent à la charge de la Nouvelle-Calédonie via la Direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, la CCI assiste la DAC-NC pour l'exploitation de l'aéroport de Lifou-Wanaham.

Forte de plus de 50 ans d'expertise dans la gestion d'infrastructures touristiques, localement et internationalement, notamment à travers CCI 2i (CCI Infrastructures & Ingénierie), la satisfaction client est au cœur de ses objectifs. Y compris pour préserver la compétitivité des compagnies aériennes avec lesquelles elle travaille chaque jour.